## **MEDITERRANEE**



## Rugulopteryx – Rugulopteryx okamurae







Sous l'eau, fixée sur les fonds rocheux peu

profonds (jusqu'à 35m environ). Echouée en épave sur le fond marin. Sur le rivage,

échouée sur les plages, notamment sur la

Quanda trouver?

développement au printemps et en été.

laisse de mer.

Rencontre	Espèce	Statut	Lieu de vie
Fréquente	Introduite et invasive	Non protégée	Sur les côtes
localement			

Comment la reconnaître?

**Extrémités** arrondies et tronguées

Ramifications dichotomes deux à chaque

(se subdivisant en ramification)

Frondes en éventail comprimé et en groupes denses

Thalle membraneux et dressé



Une algue très résistante

Cette alque possède une forte capacité d'adaptation. En effet, une étude a montré que les spécimens adultes avaient les mêmes taux de survie (80 à 100%), qu'ils soient soumis à des conditions d'obscurité ou d'éclairage. Il a également été démontré que cette espèce est capable d'adhérer à des surfaces de nature et de composition très diverses, augmentant ainsi sa capacité à voyager attachée aux coques des bateaux.

Son importante prolifération modifie, dans certaines zones, les paysages sous-marins et pourrait avoir des conséquences sur les

Rugulopteryx forme notamment au printemps, des tapis épais et

nauséabonds sur certaines plages ce qui pose inévitablement un

problème de gestion pour les municipalités concernées. Les pêcheurs

professionnels sont également affectés puisque cette alque engorge

## Pour Chous intéresse-elle?

Présente toute l'année avec un maximum de

Originaire du Japon, cette algue introduite prolifère sur le littoral méditerranéen depuis peu. La situation est particulièrement préoccupante dans le Parc national des Calanques où elle colonise les rochers et les fonds marins, comme par exemple dans le port de Callelongue.

Vos observations de cette espèce permettront de suivre son expansion. Partagez-les dans l'Action BioLit « Les nouveaux arrivants »!

Couleur : brun-vert Pas d'iridescence Taille: 5-25 cm de haut

## **Voyageuse**

L'arrivée de cette algue brune sur nos côtes pourrait provenir de l'importation de naissains d'huîtres du Japon, réimplantés dans le bassin de Thau (où elle est présente depuis 2002 mais non invasive). À Marseille, l'hypothèse la plus probable est le rejet de fragments de R. okamurae, présents sur des tests d'oursins, provenant du bassin de Thau et consommés au bord de l'eau autour de l'île Maïre.

Éducalanques







www.planetemer.org

**Statut** et menaces

espèces indigènes.

les filets de pêche.

Merci à nos partenaires techniques

